

# [Lettre de L. Masset]

Autor(en): **Masset, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 14

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177137>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ble, » dit un auteur ; et à ce point de vue, votre œuvre n'est certainement pas belle, Messieurs de la loterie.

Pourquoi ne dites-vous pas franchement que la loterie est un commerce ou plutôt un trafic qui vous enrichit, aux dépens des gens crédules ; craignez-vous, peut-être, que la vérité ne tue votre œuvre secrète ?

Vous voulez, dites-vous enfin, nous introduire, comme tant de nos concitoyens, auprès de la capricieuse divinité de la fortune !

Etes-vous portier ou ministre de la déesse ? Et si vous jouissez déjà de ses faveurs, comment se fait-il que vous ayez recours à toutes sortes de séductions pour avoir notre argent, contre lequel vous nous offrez des espérances presque toujours trompeuses ou ruineuses.

*Vu l'année bissextile 1864*

laquelle aussi fait une exception à la règle,

Vous tenterez la fortune *cette fois*, dites-vous encore.

Vous l'entendez, chers lecteurs et lectrices, il nous faut mettre à la loterie parce que l'année 1864 est bissextile ; quel argument !

Y a-t-il encore chez nous des gens assez simples ou assez niais pour se laisser tenter par des idées aussi superstitieuses que ridicules.

Vous le voyez, quand on a retranché de la circulaire du rusé banquier ce qui est faux ou absurde, il ne reste pas grand chose.

Nous terminons ici l'analyse de la circulaire de MM. les banquiers de Francfort. Il nous reste à dire quelques mots des loteries suisses et des loteries dites de bienfaisance ; ce sera pour un prochain numéro.

On nous dira peut-être : Vous proscrivez les loteries, c'est bien ; vos raisons nous paraissent excellentes, mais que faut-il donc faire de notre argent ?

Nous devons donc, pour répondre à ce désir, composer un nouvel article, où nous indiquerons comment ceux qui ont beaucoup d'argent et ceux qui ont peu d'argent peuvent le placer d'une manière très avantageuse, très honorable, profitable à eux et au pays.

S. BLANC.

Monsieur le rédacteur,

Dans le dernier numéro de votre journal, vous avez donné le résultat du concours sur les machines à battre le blé, et nous voyons que le conseil d'état a accordé quatre primes, vingt-sept mentions honorables aux mémoires les plus méritoires ; mais en chargeant le département de l'agriculture et du commerce de lui faire des propositions individuelles, ce qui veut dire en bon français, que la question de rendre les machines à battre à l'abri de tout accident n'est pas résolue, mais cela ne veut pas dire du tout qu'elle soit insoluble, car il y a un moyen tellement simple pour éviter

tout danger, qu'il devient trivial en l'expliquant. Pour se préserver de se brûler, il faut tenir les mains éloignées du brasier, et lorsque l'engrenneur d'une machine à battre veut éviter de laisser engrener sa main dans le volant batteur, il faut empêcher qu'elle puisse l'approcher, or, pour séparer la main de son ennemi le batteur, il faut mettre entre eux assez d'espace, pour qu'ils ne puissent s'atteindre, M. de la Palisse ne raisonnerait pas autrement ; or, en mettant un pied, soit dix pouces, entre l'ouverture où l'on engrene le blé et le batteur, la fameuse difficulté est résolue, ce que je dis ici n'est pas une invention à prime, ce n'est pas même un perfectionnement à mention honorable ; c'est une disposition raisonnée qui ne demande que son application, et qui est appliquée à une machine ici, qui fonctionne depuis plus de quinze ans, avec succès, et surtout sans accidents, *car ils sont impossibles*.

L'on pourrait croire que la distance d'un pied entre l'ouverture et le batteur est un inconvénient pour débiter le chaume, il n'en est rien ; le volant batteur est un excellent ventilateur, et il s'établit un fort courant à l'ouverture qui entraîne tout ce qui lui est présenté, le chaume n'y chôme pas, et les gerbes s'y débitent avec une grande rapidité.

Les rouleaux protecteurs dont parle le rapport n'ont jamais rien protégé, ils ont été supprimés à bon escient, pour ne jamais reparaitre ; les toiles sans fin, si elles sont adoptées, n'auront pas un meilleur sort. Quant au moyen d'arrêter les machines *subito*, il sera trouvé le jour où l'on arrêtera un train lancé à grande vitesse sur un chemin de fer ; les accidents de machines à battre sont prompts comme la foudre, et vouloir les détourner, c'est prétendre avoir le temps de se tirer de côté quand on est atteint par l'éclair.

Agréez, etc.

La Mothe, 24 février 1864.

L. MASSET.

## BULLETIN LITTÉRAIRE.

### Les poètes vaudois. — Les souvenirs poétiques de Valamont.

Les bons poètes sont rares ; les rimailleurs abondent. — Comme le rossignol ne nous fait entendre que pendant quelques beaux soirs de printemps ses chants mélodieux, les vrais poètes ne chantent qu'à leur heure, au moment de l'inspiration. Les rimailleurs font des vers à tout propos ; de là ces mauvaises imitations, ces vers qu'on donne comme neufs et qui ne sont que des réminiscences ; de là les chevilles et les lieux communs qu'on retrouve dans presque toutes les poésies de tant de jeunes gens qui veulent enfourcher Pégase.

« Je plains le malheureux, d'un vain plaisir épris,  
Qui s'érige en poète et veut l'être à tout prix. »

Les grands, les vrais poètes marquent leur passage, les uns, par une œuvre de longue haleine, un poème, par exemple, qui leur a coûté des années de travail, de veilles et de réflexions ; d'autres, par un volume où ils ont réuni leurs souvenirs, em-